

Le suivi de la gestion durable des forêts françaises de métropole à l'aide d'indicateurs : que nous enseigne-t-il?

Les *indicateurs de gestion durable des forêts françaises métropolitaines (IGD)* permettent d'assembler et de rendre publiques des informations sur l'état de la forêt et de ses fonctions économiques, environnementales et sociales en France métropolitaine, et sur leurs évolutions. Ils sont produits tous les 5 ans par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) pour le compte du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Le suivi de la gestion durable des forêts : une action européenne

Les principes de la gestion durable des forêts ont été définis lors du Sommet de la Terre tenu à Rio en 1992. Les pays européens ont ensuite retenu des critères et indicateurs comme outils de suivi de cette gestion durable. Ce sont aujourd'hui, 45 pays européens qui, associés au sein de Forest Europe, réalisent tous les 5 ans un état des lieux des forêts européennes, intitulé State of Europe's Forest. Les indicateurs de gestion durable constituent une déclinaison française de cet état des lieux, *déclinés* selon les spécificités de notre territoire.

Les indicateurs sont organisés selon les 6 critères de gestion durable des forêts européennes, dits "critères d'Helsinki" (du nom de la conférence où ces critères ont été adoptés). Définis pour une évaluation commune des politiques forestières à l'échelle européenne, ils couvrent les différentes fonctions des forêts :

- La **surface des forêts et la ressource en bois**, dont le suivi est essentiel pour comprendre la place de la forêt dans le territoire et son rôle dans la lutte contre le changement climatique ;
- L'**état de santé des forêts**, confrontées à des menaces comme les tempêtes, sécheresses, maladies ou incendies ;
- Les **produits issus des forêts**, qui fournissent du bois mais également d'autres produits comme le liège, le miel etc.
- La **diversité biologique**, car la forêt est un écosystème constitué d'un ensemble complexe d'espèces qui interagissent entre elles ;
- Le **rôle de protection des forêts**, qui contribuent à nous protéger contre les risques naturels, à protéger les sols et la qualité de l'eau ;
- La **place économique de la filière forêt-bois**, qui, en transformant le produit bois, est pourvoyeuse d'emplois et génératrice de richesse, ainsi que l'importance des forêts comme espaces de loisirs et de bien-être

Une source de données de référence largement partagée

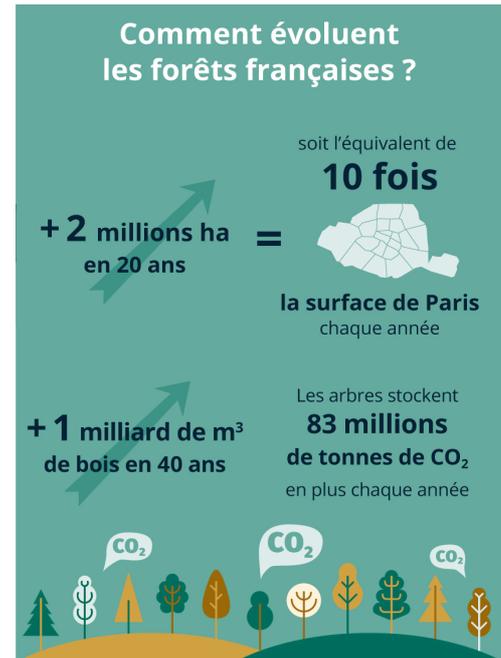
Les indicateurs de gestion durable des forêts françaises métropolitaines sont construits grâce à la participation de nombreuses parties prenantes, qui fournissent des données et participent à l'élaboration du jeu d'indicateurs. Ils sont consultables sur un site web dédié <https://foret.ign.fr/IGD/>

Les enseignements des indicateurs 2020

Les ressources forestières sont en augmentation (fig.1) : la forêt française s'étend en surface et occupe aujourd'hui 31 % du territoire, soit 16,8 millions d'hectares (+20 % en 35 ans) et le volume de bois sur pied progresse (+ 60 % en 35 ans). C'est une forêt majoritairement privée et essentiellement composée d'essences feuillues. Du fait de cette expansion, la forêt constitue un puits de carbone en absorbant chaque année 83 millions de tonnes de CO₂, soit une partie significative des 465 millions de tonnes émises par la France. L'utilisation de produits bois stocke également du CO₂ et peut se substituer à des matériaux plus émetteurs de CO₂ et aux énergies fossiles.

Figure 1. Evolution des forêts métropolitaines en surface, volume de bois sur pied et stock de carbone

Source :2020- « Les forêts en France ; indicateurs de gestion durable » -foret.ign.fr/IGD/



La santé et la vitalité des forêts sont affectées par des agressions diverses, exacerbées dans un contexte de changement climatique (fig. 2). Si les concentrations de certains polluants atmosphériques susceptibles d'affecter les forêts ont diminué, et les surfaces incendiées ont baissé grâce à un effort de prévention et de lutte contre le risque feux de forêts, d'autres pressions se sont renforcées : fort accroissement des populations d'ongulés (notamment cerf, chevreuil et sanglier) pouvant remettre en cause la régénération des peuplements forestiers, sécheresses estivales récurrentes, pullulation et expansion géographique de pathogènes consécutives au contexte climatique, qui se traduisent en particulier par une aggravation du déficit foliaire des arbres.

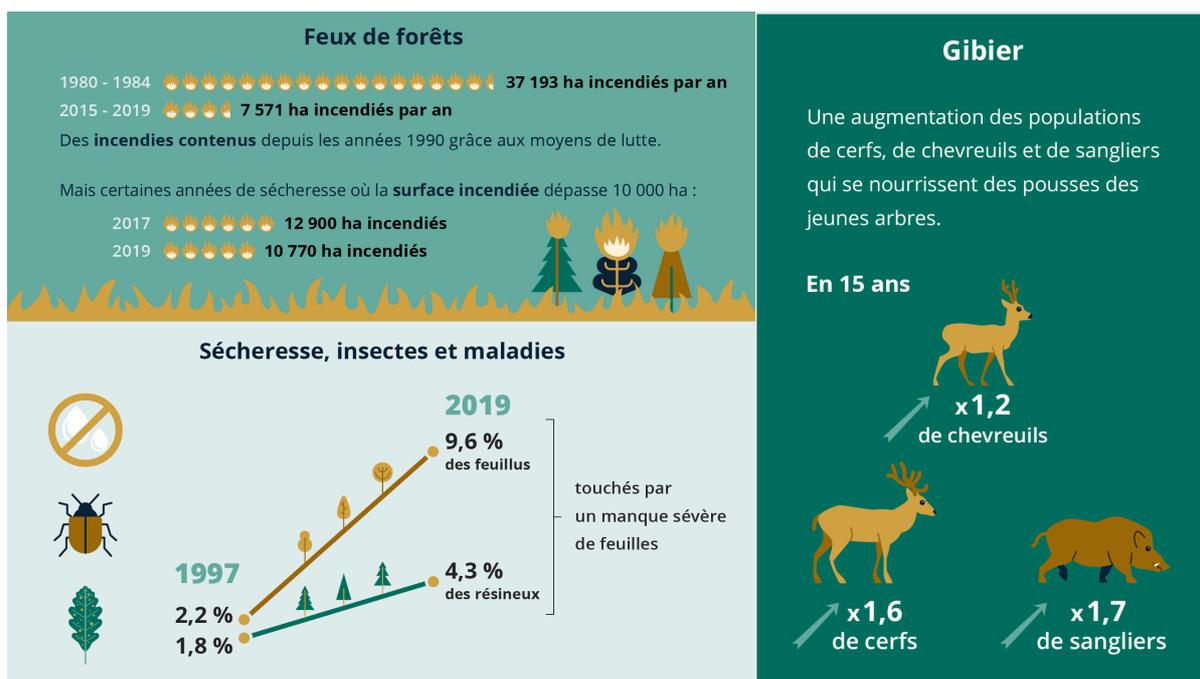


Figure 2. Evolution des impacts sur les forêts métropolitaines résultant des incendies et sécheresse, et de la pression des bio agresseurs

Source :2020- « Les forêts en France ; indicateurs de gestion durable » -foret.ign.fr/IGD/

Les fonctions de production des forêts sont principalement constituées par la fourniture de bois à hauteur de 56 millions de mètres cubes par an pour une valeur estimée à 2,8 milliards d’euros. Cette récolte reste soutenable, environ 60 % de la production est prélevée. La structuration de la propriété privée forestière et l’accessibilité physique peuvent expliquer en partie et localement des difficultés à récolter la ressource. La forêt fournit également des produits non-ligneux (liège, miel, plants et graines, champignons, etc.) et des services marchands (location de chasse par exemple) dont la valeur estimée dépasse 600 millions d’euros par an (fig.3).

Les écosystèmes forestiers présentent une riche biodiversité. La forêt française est globalement issue de régénération naturelle (87 %) et dominée par des espèces d’arbres autochtones (106 espèces, 93 % de la surface). La présence de peuplements âgés, de gros arbres (dont la proportion augmente) et de bois mort sont nécessaires pour de nombreuses espèces. Si ces éléments sont favorables, la forêt n’échappe pas au phénomène général d’érosion de la diversité biologique mais plutôt moins que la tendance générale (fig.4). Ce sont ainsi 24 % des oiseaux forestiers et 13 % des reptiles qui figurent sur des listes d’espèces menacées. Néanmoins, il convient de noter que la population d’oiseaux s’est globalement maintenue. Les aires protégées réglementairement, dont la gestion est centrée sur la conservation de la biodiversité, concernent 2 % des forêts et le réseau Natura 2000 en couvre 18,5 %.



Figure 3. Les produits de la forêt
Source :2020- « Les forêts en France ; indicateurs de gestion durable » -foret.ign.fr/IGD/

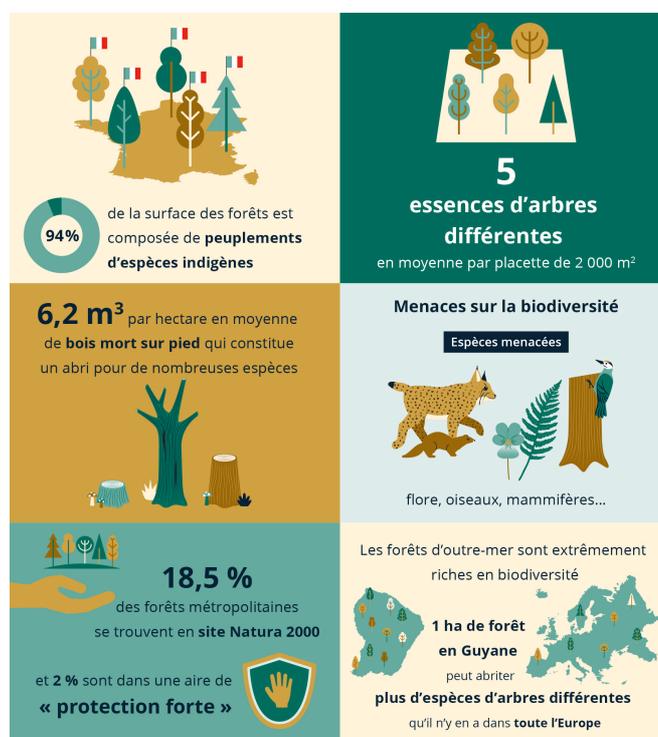


Figure 4 La biodiversité en forêts : atouts et menaces
Source :2020- « Les forêts en France ; indicateurs de gestion durable » -foret.ign.fr/IGD/

Les forêts ont un rôle de protection des sols, de la ressource en eau et de la qualité de l’air. Elles protègent aussi les personnes et les infrastructures contre les risques naturels (inondations, éboulements, avalanches, érosion des sols et recul du trait de côte). Il est difficile d’évaluer quantitativement toutes ces fonctions de protection des forêts. Certaines forêts ont été spécialement plantées pour la restauration des terrains en montagnes ou pour la fixation des dunes littorales. D’autres sont spécifiquement reconnues en tant que « forêts de protection » : elles couvrent environ 160 000 hectares, principalement en montagne et dans les zones périurbaines où elles contribuent au bien-être des populations.

La société retire de nombreux bénéfices socio-économiques de la forêt. (fig.5) Le cœur de la filière forêt-bois-papier-ameublement rassemble 185 000 emplois équivalents temps plein (393 000 pour la filière forêt-bois élargie) et génère une valeur ajoutée de 13 milliards d'euros, soit 0,6 % du PIB. La contribution de la filière à l'emploi et à la richesse nationale a cependant tendance à diminuer. Parallèlement, le renforcement de la durabilité de la filière se traduit par la progression de la certification de la gestion des forêts, le développement du recyclage, la baisse des accidents du travail et un effort de formation. La forêt est enfin un lieu de loisirs apprécié des français qui porte une forte valeur culturelle, reconnue notamment par sa contribution aux paysages de sites exceptionnels (sites du patrimoine mondial, sites classés).

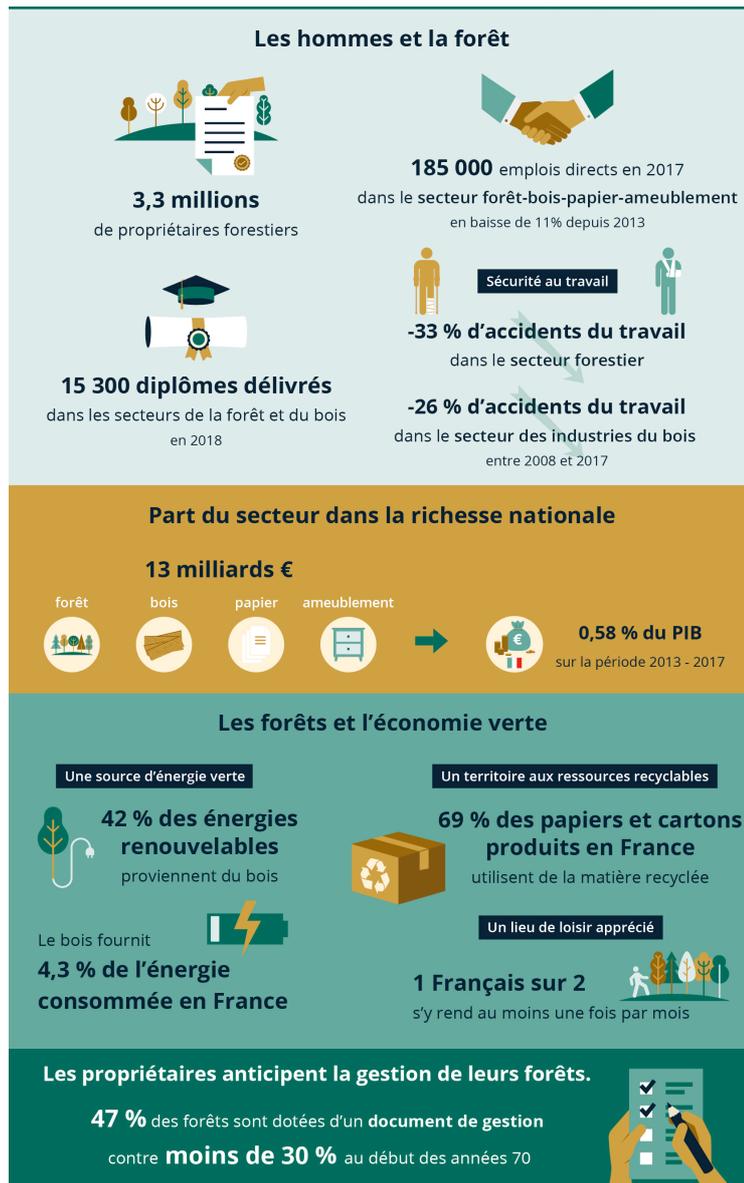


Figure 4 Les forêts de métropole : données socio-économiques

Source :2020- « Les forêts en France ; indicateurs de gestion durable » -foret.ign.fr/IGD/

La synthèse des indicateurs de gestion durable 2020 est accessible en ligne ici (<https://foret.ign.fr/IGD/ressources/synthese-2020>) et les indicateurs détaillés sont consultables sur le site <https://foret.ign.fr/IGD>

Ce qu'il faut retenir

Des atouts

- la forêt métropolitaine occupe 31% de notre territoire,
- sa surface et son volume sur pied ainsi que la carbone qu'elle stocke sont en augmentation
- les écosystèmes forestiers métropolitains ont une diversité importante en essence,
- la forêt assume de nombreux rôles pour la société : production de matière première, protection des fonctions de l'écosystème et du bien-être des populations, développement économique durable, ...

Des faiblesses

- la ressource bois est en moyenne peu exploitée,
- la très petite taille de nombreuses propriétés limite la gestion (et donc la valorisation du bois, les emplois, ...),
- Pression croissante des aléas climatiques et sanitaires (parfois liés), ainsi que de la grande faune
- L'état et l'évolution de la biodiversité forestière dans son ensemble restent mal connus

Recommandation : voir également la fiche 1.08